



Nicolas HULOT,
Ministre d'État,
ministre de la Transition écologique et solidaire

Annick GIRARDIN,
Ministre des Outre-mer

Pointe-à-Pitre, le mardi 12 juin 2018

Communiqué de presse

Crise des sargasses **Nicolas Hulot et Annick Girardin annoncent une série de mesures** **pour mettre en place le ramassage en moins de 48h**

Depuis 4 mois, les îles des Antilles sont confrontées à des échouages réguliers de sargasses, dont la prolifération entraîne des risques sanitaires et des dommages économiques aux riverains, aux acteurs socio-professionnels et aux collectivités.

En visite officielle en Guadeloupe dimanche 10 et lundi 11 juin, Nicolas Hulot, Ministre d'Etat, Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire et Annick Girardin, Ministre des Outre-Mer ont annoncé, après avoir rencontré élus et riverains, une série de mesures pour faire face à cette situation exceptionnelle. Ces mesures pour la Guadeloupe, les îles du Nord, la Martinique et la Guyane, seront financées à hauteur de 10 millions d'euros par l'Etat, et permettront d'accompagner les investissements et les opérations de ramassage des collectivités territoriales concernées.

Les annonces des deux ministres sont structurées autour de 4 objectifs :

- ✓ **Accélérer la mise en place du réseau de suivi et de prévision des échouages, ainsi que le réseau sanitaire** de suivi des émanations de gaz liées à la décomposition des algues et les risques potentiels sur la santé.
- ✓ Mettre en place avec l'ensemble des collectivités touchées par les sargasses **des solutions de collectes permettant d'intervenir en moins de 48h** pour éviter la décomposition des algues.
- ✓ **Renforcer la recherche et l'innovation ainsi que la coopération régionale et internationale** pour apporter des réponses sur la question de l'origine des algues ainsi que pour évaluer les bonnes pratiques mises en place par nos principaux partenaires.
- ✓ Accompagner les citoyens et les entreprises touchés par les sargasses pour **limiter les pertes économiques**, en lien avec les assureurs qui pourront proposer d'inscrire désormais le risque sargasse dans les contrats d'assurance.

Nicolas Hulot et Annick Girardin ont donc annoncé :

Concernant la détection et suivi sanitaire des sargasses

- **La mise en place de capteurs** permettant de réaliser des mesures en direct des dégagements de H2S et d'ammoniac. 22 capteurs sont en cours d'installation en Guadeloupe, et **un site internet donnera les mesures en direct**, pour renforcer la transparence et l'information de la population.
- **Une étude scientifique ECOSAR sera lancée en juillet par l'Université Antilles Guyane** pour mieux documenter la composition des sargasses afin de faciliter leur valorisation (avec l'appui de l'ADEME 350 000 euros et des collectivités locales).

- **Le renforcement du réseau de suivi et d'échouage des sargasses par satellite**, doté de 300 000 euros pour continuer à améliorer la prévision et le suivi des nappes qui dérivent vers les Antilles et qui présentent un risque d'échouage. Ce réseau de suivi permettra de mieux anticiper les arrivées de sargasses, et donc d'aider les collectivités à s'y préparer.
- **La mise en place d'un site internet unique regroupant les informations des différents partenaires** permettant la publication des bulletins de prévision d'arrivée des sargasses, le niveau d'émissions de particules liées à la décomposition des algues sites par sites, et permettant **le signalement par les citoyens et les professionnels de la mer des échouages de sargasses**.
- La mise à disposition de données pour permettre **la diffusion chaque jour sur les médias locaux de bulletin sargasse** permettant d'informer au mieux les citoyens, en toute transparence.

Concernant l'organisation de la collecte, la mobilisation des ressources humaines et la valorisation des sargasses

- **La poursuite du soutien exceptionnel aux collectivités à la fois en termes d'investissements (achat de machine) et de fonctionnement (prestations de ramassage, mobilisation des entreprises) pour le ramassage des algues échouées**. 3 millions d'euros ont été engagés depuis 2 mois en Guadeloupe et en Martinique, et ont permis d'obtenir des résultats encourageants. **L'Etat apportera 3 millions d'euros supplémentaires pour continuer de faire face à l'urgence**.
- Les deux ministres ont demandé au préfet coordinateur chargé des Sargasses **d'étudier la mise en place d'une réserve citoyenne** prenant la forme de brigades vertes afin que des équipes de collectes soient mobilisables rapidement en cas d'arrivée massive de sargasses.
- **Pour équiper les collectivités en matériel de collecte pour les algues**, sur les plages, dans les ports et en mer, **l'Etat s'engage dans un grand plan d'investissement de 8 à 10 millions sur 2018-2019, financé à moitié par dotation de l'Etat (part Etat 4-5 millions), le reste venant en cofinancement de l'Union Européenne et des collectivités**. Ces moyens devront permettre à toutes les collectivités touchées d'avoir rapidement les moyens de collecter les sargasses en moins de 48h.
- Ces dispositions viendront s'appuyer sur **le nouvel appel à projets ADEME** centré sur les technologies de ramassage en proche côtier pour les zones difficiles d'accès et la valorisation de la biomasse autour de nouvelles pistes (bio-plastique, charbons actifs, etc.) **doté d'un million d'euros**.

Concernant le soutien et l'accompagnement des entreprises et des citoyens

- L'Etat mobilisera l'ensemble des outils d'accompagnement aux entreprises : moratoire sur les charges fiscales et sociales, suspension des procédures de recouvrement, délais de paiement pour le RSI, dispositifs de chômage partiel...
- Un dialogue avec les compagnies d'assurance permettra d'inscrire à l'avenir le risque sargasse dans les contrats d'assurance, pour prendre en charge les dégâts qui peuvent être causés par les sargasses, comme les pannes d'électroménagers ou d'appareils électroniques. Des dispositifs d'urgence pour cette année sont à l'étude pour les dégâts déjà causés.

Coopération et recherche au niveau régional et international

- Enfin, pour renforcer la coopération régionale et internationale en matière de lutte contre cette pollution, **l'Etat soutiendra l'organisation de plusieurs colloques et manifestations scientifiques** permettant le partage d'information et de solutions à l'échelle des Caraïbes.
- Sur proposition des deux ministres, le Premier Ministre a confié à **M. Théophile, sénateur de Guadeloupe, une mission d'état des lieux des solutions utilisées pour lutter contre les sargasses dans les Caraïbes**, et faire des propositions pour renforcer la coopération régionale en la matière, notamment dans le cadre de la Convention de Carthagène.

Ces éléments viendront nourrir **un plan sargasse** pour permettre aux Antilles de se préparer au même titre que l'on se prépare à la saison cyclonique, il est nécessaire de se préparer à des saisons des sargasses avec une série de mesures à mettre en oeuvre rapidement, au niveau régional, départemental, et local.

Pour Annick Girardin « ***La situation est compliquée depuis plusieurs mois, face à des échouages massifs que personne n'avait encore jamais vu. C'était essentiel de venir sur le terrain, mais nous avons d'abord voulu prendre le temps de travailler pour apporter des réponses concrètes, à la hauteur des besoins identifiés par les collectivités. Les moyens sont là et certaines collectivités sont déjà exemplaires dans le ramassage, parce que le rôle de chacun est bien défini. Maintenant nous n'avons plus aucune excuse, ni l'Etat, ni les collectivités, pour faire face aux attentes des guadeloupéens*** ».

Pour Nicolas Hulot « ***Nous sommes face à un phénomène exceptionnel par son ampleur, mais qui pourra être amené à se répéter avec le changement climatique. Nous devons associer les intelligences, fédérer toutes les énergies pour lutter contre ce fléau. Nous avons apporté les moyens, parce que tous les guadeloupéens, les riverains, les professionnels de la mer, les entreprises ont besoin d'abord d'être informés, en toute transparence, et surtout qu'on arrive, partout sur le territoire, à ramasser à terme, les sargasses en moins de 48h. Et puis, nous devons mettre toute notre énergie sur les solutions pour valoriser ces déchets*** ».

Nicolas Hulot et Annick Girardin se rendront dès le 11 juin au soir en Martinique pour expliquer les détails du plan et aller à la rencontre des innovations mises en place pour faire face à cette crise.

[Retrouvez le communiqué de presse en ligne](#)

Pour toute information complémentaire, contacts :

Service de presse de M. Nicolas Hulot : 01 40 81 78 31
Service de presse de Mme Annick Girardin : 01 53 69 27 75